

Séance  
extraordinaire  
du 13 avril  
2021

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU TREIZIÈME (13<sup>e</sup>)  
JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX-MIL VINGT ET UN (2021) À COMPTER DE 19 h  
À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

sont présents :

M. Martin Soucy, maire  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
Mme Annie Blais, conseillère du district 2  
M. Robin Guy, conseiller du district 3  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Alain Thibault, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun contribuable n'assiste à la séance puisqu'elle est tenue à huis clos alors que deux (2) membres du personnel-cadre de la Ville soit madame Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint y assistent.

**MOMENT DE RÉFLEXION**

21.04.170

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET  
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le maire, Martin Soucy, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. Le greffier adjoint rédige le procès-verbal.

21.04.171

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

3. Rejet des griefs 2021-03, 2021-04, 2021-05, 2021-06 déposés par le syndicat des employés municipaux de Mont-Joli (CSN).
4. Autorisation de formation à l'inspecteur en bâtiment.
5. Autorisation de formation à la directrice des communications.
6. Affaires nouvelles
7. Période de questions.
8. Clôture et levée de l'assemblée.

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

21.04.172

**REJET DES GRIEFS 2021-03, 2021-04, 2021-05, 2021-06 DÉPOSÉS PAR LE  
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE MONT-JOLI (CSN)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Syndicat des employés municipaux de Mont-Joli (CSN) a déposé quatre griefs le 16 mars 2021;

**CONSIDÉRANT** l'analyse et la recommandation de la directrice des ressources humaines, madame Marie-Hélène Gauthier;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal rejette les griefs 2021-03, 2021-04, 2021-05 et 2021-06 déposés par le Syndicat des employés municipaux de Mont-Joli (CSN). Le conseil estime que ces griefs ne sont fondés, ni en fait ni en droit.

**21.04.173**

**AUTORISATION DE FORMATION À L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la formation de l'inspecteur en bâtiment pour le système informatique PG les 14 et 15 avril prochain, et ce, au coût de 3 767\$ plus les taxes.

**21.04.174**

**AUTORISATION DE FORMATION À LA DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Sonia Lévesque, directrice des communications, à suivre une formation intitulée « Gestion de crise et réseaux sociaux : comprendre les nouvelles réalités médiatiques! » le 15 avril prochain et ce, au montant de 90.00\$ plus les taxes.

**21.04.175**

**AFFAIRES NOUVELLES**

*Aucune affaire nouvelle.*

**21.04.176**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question n'a été posée.*

**21.04.177**

**CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 14, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy  
Maire

Joël Harrisson  
Greffier adjoint